

Rapport de la Journée mixte de l'assemblée constitutive du COBID et de réflexion sur l'irrigation et le drainage au Bénin.

L'an 2006 et le samedi 5 Août s'est tenue à la salle de conférence de la Faculté des Sciences Agronomiques de l'Université d'Abomey-Calavi (FSA / UAC) sous le co-parrainage du Directeur du Génie Rural représentant le Ministre de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche et du Doyen intérimaire de la FSA, tous deux professionnels chevronnés de l'équipement rural, l'Assemblée Générale constitutive mettant sur les fonts baptismaux le Comité Béninois de l'Irrigation et du Drainage (Co.B.I.D). Ce fut aussi l'occasion d'une journée de réflexion profonde et critique, à travers des communications, sur la pratique de l'irrigation et du drainage au Bénin, ses répercussions socio-économiques et sanitaires, de même que son rôle et le recadrage nécessaire qu'il faille opérer afin que l'irrigation et l'assainissement des sols deviennent le véritable levier d'une agriculture moderne et florissante au Bénin. La mise sur pied du Co.B.I.D, structure nationale de l'Association Régionale pour l'Irrigation et le Drainage en Afrique de l'Ouest et du Centre (ARID) basée à Ouagadougou au Burkina-Faso a bénéficié non seulement du soutien financier de l'Association régionale, mais aussi de sa présence effective à travers son représentant en la Personne de M. Hervé Ouédraogo spécialement dépêché à Cotonou depuis Ouagadougou pour la circonstance. Les participants au nombre d'une trentaine venus de différentes localités du pays représentaient diverses structures étatiques et privées intervenant dans le domaine de l'irrigation et ou du drainage. La journée a donc débuté par l'allocution de bienvenue du président du comité d'organisation qui après ses mots de bienvenue, a rappelé que l'essor économique et social de la République du Bénin reste largement conditionné par le développement de son agriculture qui, actuellement tributaire des aléas climatiques, ne procure que de faibles revenus aux actifs agricoles. C'est donc pour accompagner la nouvelle vision du gouvernement dans le processus du changement à travers la modernisation de l'agriculture pour assurer une productivité en adéquation avec la croissance démographique que les professionnels intervenant dans le domaine de la maîtrise de l'eau ont décidé de mettre sur pied le Comité Béninois de l'Irrigation et du Drainage (COBID) qui aura pour but de :

- ▶ Promouvoir la mise en valeur durable et la gestion intégrée des terres et des eaux en vue d'accroître la production agricole et d'assurer la sécurité alimentaire ;
- ▶ Encourager le développement des techniques d'aménagement hydro agricoles (irrigation - drainage), de la maîtrise des crues et de l'aménagement des cours d'eau et cela dans leurs aspects environnemental, hydraulique et économique ;

► Collecter et diffuser les résultats des travaux de recherches ;

► Favoriser l'échange d'expérience en s'appuyant sur les réseaux Sud-Sud et Nord-Sud. Ce comité fera désormais partie de l'Association Régionale pour l'Irrigation et le Drainage (ARID) qui est une association créée en 1996 par les professionnels de l'irrigation en Afrique de l'ouest et du centre a-t-il conclu. Cette allocution fut suivie par celle du Président de l'Association Béninoise pour la Promotion de l'Irrigation Privée (ABePIP) qui a aussi loué l'initiative de la création du Co.B.I.D qui assurément serait d'un apport certain pour la promotion de l'irrigation au Bénin, ce qui permettrait d'accroître la production agricole et donc d'assurer la sécurité alimentaire. Il a d'ores et déjà promis que son Association coopérera activement avec le Co.B.I.D. Ce fut alors au tour du Doyen intérimaire de la FSA d'abonder dans le même sens pour remarquer qu'il est heureux que cette Assemblée constitutive du Co.B.I.D se tienne à la FSA car cela met en exergue l'intégration des cadres supérieurs professionnels du domaine agricole dans la formation des ingénieurs agronomes. Il s'est alors réjoui de la présence dans la salle de divers spécialistes tels que les Hydrologues, Pédologues, Aménagistes, Machinistes agricoles et autres dont la symbiose des efforts devra concourir à une bonne maîtrise de l'eau pour la production agricole. Il a terminé ses propos en soulignant que le Co.B.I.D offrira donc l'opportunité aux divers spécialistes de se rencontrer, d'échanger leurs expériences pour la réduction de la pauvreté. A la suite du Doyen de la FSA, le représentant de l'ARID exprima sa joie de voir la grande famille régionale -ARID- qui comptait déjà onze comités nationaux (Burkina Faso, Ghana, Guinée, Mali, Mauritanie, Niger, Nigéria, Sénégal, Tchad, Togo, Côte d'Ivoire) s'élargir au Bénin. Insistant à son tour sur la sécurité alimentaire, qui constitue la finalité de l'ARID, il attirera l'attention sur le fait que cela constitue une préoccupation majeure au niveau mondial et plus encore en Afrique. Face à la croissance de la population mondiale et au développement de la consommation alimentaire dans l'ensemble des pays, on estime qu'une grande partie de l'accroissement de la production vivrière devra venir de l'agriculture irriguée. La majorité des terres facilement et durablement cultivables étant déjà en culture, l'accroissement de la production vivrière passera essentiellement par l'augmentation de la production sur les terres actuellement en culture, c'est-à-dire par l'intensification, l'amélioration des connaissances sur les plantes, les écosystèmes, la biotechnologie et la maîtrise de l'irrigation. Et c'est sur ce dernier aspect que nous intervenons a-t-il renchérit. Il a tout de même déploré le fait que sur les systèmes irrigués, les rendements actuels sont souvent très inférieurs aux rendements escomptés et la valorisation de l'eau faible. Une amélioration des conditions d'utilisation des eaux pour l'agriculture dépend des choix stratégiques pour les pratiques d'arrosage, l'organisation des

agriculteurs, la gestion des systèmes irrigués et de la capacité des acteurs. La raréfaction de la ressource en eau et la multiplicité des usages de l'eau interpellent les professionnels que nous sommes. Nous devons nous pencher sur les questions de renouvellement des formes de conception et de gestion de l'irrigation. Les modes d'intervention devront prévoir une plus grande implication des bénéficiaires dans les choix techniques et organisationnels. De nombreux exemples au Sud montrent que l'agriculture irriguée peut être rentable, lorsque les mécanismes institutionnels sont adaptés et que les systèmes techniques fonctionnent (aux plans hydraulique, agronomique, et de l'organisation). Les références en terme de « bonnes pratiques » sont diverses, propres à chaque contexte. Elles doivent être comparées, diffusées, et adaptées en permanence, aux fins d'amélioration des systèmes irrigués existants. Il a terminé ses propos en rendant hommage au courage et au dynamisme du groupe ayant oeuvré à la réussite de ladite journée sans oublier de saluer la disponibilité des autorités béninoises et leur engagement à soutenir cette association. Enfin, le Directeur du Génie Rural, représentant le Ministre empêché, a au prime abord tenu à présenter les excuses de son Ministre qui a vivement souhaité procéder personnellement à l'ouverture de la journée ; mais qui au dernier moment a été amené à répondre à d'autres obligations majeures. Ce préalable étant fait, il a rappelé à l'auguste assemblée que l'agriculture contribue pour 40% au PIB et est la base essentielle de l'économie nationale en ce sens qu'elle occupe plus de 70% de la population active. Malheureusement elle est encore essentiellement pluviale et donc sujette aux caprices climatiques. L'irrigation est donc, à tous égards, un facteur de modernité et de richesse et toutes les nations qui sont grandes aujourd'hui, lui ont fait recours pour asseoir les bases de leur prospérité. Revenant au contexte local, il a rappelé que le Bénin compte actuellement près de 3 millions de pauvres dont plus de 2 millions sont des ruraux. Face à cette réalité, le Bénin s'est engagé à réduire cette pauvreté de moitié d'ici à 2015. Cela passe forcément par la modernisation de l'agriculture. Pour ce faire, il est des prés requis tels que la mise en place d'un système de financement adapté et la clarification foncière en vue de créer un cadre incitatif à l'investissement. Ensuite, le DGR a tenu à rappeler que la volonté politique est manifestement de plus en plus forte pour faire du Bénin d'ici les 10 prochaines années, une puissance agricole par le biais d'une révolution verte qui a comme piliers indispensables la mécanisation agricole et la maîtrise de l'eau à des fins agricoles, pastorales et aquacoles. Nous autres techniciens de l'eau, ne devons donc pas faillir à notre mission et devons nous donner les outils nécessaires pour jouer parfaitement le rôle qui nous est professionnellement dévolu en vue de répondre aux légitimes attentes a-t-il conclu. L'idée de la mise sur pied d'un Comité de l'Irrigation et de drainage vient donc à point nommé car il permettra d'échanger les

connaissances et les expériences dans le domaine de la maîtrise de l'eau. Enfin, il a émis le vœu que les praticiens de l'eau s'activent au sein du Comité qui va naître pour que l'assise du jour ne soit pas une de trop, mais s'est rapidement apaisé car la qualité des participants annonce déjà que des travaux sortiront des résultats à la hauteur des attentes. C'est sur ces mots d'espoir qu'il a officiellement ouvert la journée de l'irrigation. Après la pause cocktail et la photo de famille, les travaux proprement dits ont démarré avec la présentation des communications suivies de débats. Les orateurs et les thèmes inscrits s'énoncent comme suit :

- ▶ Mr. Hervé Ouédraogo du Burkina-Faso, représentant de l'ARID a fait l'historique et la présentation de l'ARID ;
- ▶ Mr Célestin Comlan DANVI, Directeur du Génie Rural a développé le thème Irrigation et modernisation de l'agriculture du Bénin : quels systèmes d'irrigation pour moderniser l'agriculture béninoise ;
- ▶ Dr. Barnabé Zokpodo, de la FSA/UAC a développé l'impact de l'aménagement et de l'exploitation de certains ouvrages hydrauliques sur l'environnement dans les départements du Mono et du Couffo

Après ces différentes présentations et échanges, il a été procédé à l'amendement et à l'adoption par l'Assemblée Générale constitutive des statuts et règlement intérieur du Comité. Il s'en est suivi l'élection des membres du Bureau Exécutif et du Commissariat aux comptes qui se présentent comme suit :

- ▶ Président Prof. Dr. Euloge Agbossou
- ▶ Vice président M. Célestin C. Danvi
- ▶ Secrétaire Général Dr. Bernard Ahamidé
- ▶ Secrétaire Général Adjoint Dr. Luc C. Sintondji
- ▶ Trésorier général M. Félix Gbaguidi
- ▶ Trésorier général Adjoint M. Ludovic Lokokannon
- ▶ Organisateur M. Jérémie Adomahoun Commissariat aux comptes :
- ▶ 1er Commissaire aux comptes Dr. Mouinou A. Igué
- ▶ 2e Commissaire aux comptes M. Pierre T. Aïounou

La première déclaration du bureau élu, notamment par rapport à l'affiliation du Co.B.I.D au CIID - le Comité International pour l'Irrigation et le Drainage-, passe par sa reconnaissance

officielle par les autorités béninoises ; à cette fin, il a été retenu qu'une proposition de lettre soit établie et transmise au Ministre de l'Agriculture, de l'Elevage et de la pêche en vue de sa présentation au Conseil des Ministres.

Le 1er Rapporteur de Séance Luc C. Sintondji